Image not found or type unknown

Dettes bancaire que j'avais il y a plus de 10 ans

Par **jacotte01**, le **25/09/2019** à **17:10**

Bonjour

bien voila j'ai un souci avec le cabinet 1640 qui arrette pas de me courrir après qu'il me reclame une certaine somme en plus il ont rajouter des agios .

Voila j'était passe au tribunal pour des dettes mon mari étant tombé gravement malade j'ai donc tout déclaré en banque de france il y a plus de 10 an .

Mon avocate qui ma défendu a cette époque elle a gagne le procés .

Et la suite au déces de mon mari il revienne a la charge avec plus de 10.000 euro en plus que la somme que je leur devais .

Que faire

Par **youris**, le **25/09/2019** à **17:47**

bonjour,

quand vous écrivez " j'ai donc tout déclaré en banque de france ", cela veut-il dire que vous (ainsi que votre mari) avez déposé un dossier de surendettement en déclarant toutes vos dettes.

qu'a décidé la commission de surendettement ?

Si vous êtes passés au tribunal, qu'a décidé le tribunal ?

mais une société de recouvrement n'a aucun pouvoir de contrainte envers vous, elle n epeut pas procéder elle-même à des saisies.

vous ne payez rien, vous ne reconnaissez rien, si cette société insiste, vous lui indiquez que vous allez déposer une plainte contre elle pour harcèlement.

salutations

Par **P.M.**, le **25/09/2019** à **18:57**

Bonjour,

Je vous conseillerais de faire examiner le dossier par une association de consommateurs ou un avocat spécialiste en mesures d'exécution ou de recontacter l'avocate de l'époque...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés